

Les rejets d'eaux usées non traitées en baisse

Dossier de la rédaction de H2o
October 2021

Avec l'augmentation de l'imperméabilisation des sols, de plus en plus d'eau de pluie est collectée dans les réseaux d'assainissement. Les systèmes d'assainissement d'agglomération y compris pour des petites pluies, et sont à l'origine de pollution des milieux naturels. En 2020, les réseaux d'assainissement de 223 collectivités des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse ont débordé plus de 20 jours et, au total, ce sont ainsi 35 millions de mètres cubes d'eaux usées qui sont partis dans le milieu naturel, sans traitement, via les déversoirs d'orage. C'est toutefois deux fois moins qu'en 2018 du fait des investissements réalisés par les collectivités pour une meilleure surveillance des rejets.

En France, entre 20 000 et 30 000 hectares sont artificialisés chaque année (source : Ministère de la Transition Écologique), ce qui augmente le ruissellement des eaux pluviales sur des surfaces imperméabilisées où elles se chargent en pollution, et engorgent les réseaux d'assainissement unitaires. En favorisant l'infiltration de l'eau de pluie où elle tombe, la désimperméabilisation des sols permet de réduire la pollution et préserver la qualité des cours d'eau des nappes en limitant la collecte d'eau de pluie dans les réseaux unitaires afin de réduire leurs débordements et les rejets vers les rivières. Mieux gérer les eaux de pluie, c'est aussi un moyen de s'adapter au changement climatique car les eaux infiltrées rechargent directement les nappes souterraines. Les solutions mises en œuvre, telles les noues végétales ou encore les jardins de pluie, augmentent les surfaces végétales, contribuant à la biodiversité et à la lutte contre les îlots de chaleur urbains. On estime à 1,5 °C supplémentaire la différence de température entre un milieu urbain et un jardin ombragé. Enfin, les collectivités peuvent réaliser des économies en investissement et en entretien, en réduisant la taille des ouvrages d'assainissement et en traitant moins d'eau dans les stations de traitement des eaux usées.

Malgré la tendance à l'artificialisation croissante, depuis le début de son 11^{ème} programme d'intervention (2019-2024), l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse a apporté 20 millions d'aides pour près de 200 opérations (études, animation et travaux) portées par des collectivités territoriales et des aménageurs du bassin, dont les projets ont conduit à la désimperméabilisation de plus de 100 hectares. Dans le cadre de son appel à projets "Aménagez un coin de verdure pour la pluie", l'agence a apporté environ 12 millions d'euros pour reverdir les cours d'écoles d'une centaine d'établissements scolaires et infiltrer l'eau dans des zones qui seront désimperméabilisées et en partie végétalisées. La gestion des eaux de pluie est aujourd'hui un défi majeur de nos politiques d'assainissement, affirme Laurent Roy, directeur général de l'agence. « La gestion traditionnelle des eaux pluviales évacuées par des réseaux d'assainissement en effet montre ses limites, provoquant dans bien des cas des pollutions par le débordement des réseaux. C'est la fin du "tout tuyau" au profit des solutions fondées sur la nature et de la désimperméabilisation des sols. Les collectivités sont le maillon central de ce changement de paradigme parce qu'il répond à des enjeux environnementaux et sanitaires mais aussi parce qu'il répond aux attentes sociétales pour des villes qui laissent davantage place à la nature. Voiries, parkings, cours d'école... sont autant d'espaces à désimperméabiliser et à réinventer en leur associant d'autres usages propices à la biodiversité et au bien-être. »

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse